



UVIGNAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

X<sup>e</sup> CANTON DE MONTPELLIER

PREFECTURE DE L'HERAULT  
ARRIVEE LE :

- 6 DEC. 2012

BUREAU DU COURRIER

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 22

Votants : 27

Date de la convocation : 26 novembre 2012

N° 12.12.04.11

L'an deux mille douze et le quatre du mois de décembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

**PRÉSENTS :** Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, MM BOUISSEREN, CAPRON, Mmes RAMON BOTONNET, CARRETIER, MM SAUVAN, LE NGUYEN, TALBOT, Mlle CROS, M. FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, M. SAVY.

**PROCURATIONS :** M. PAUL en faveur de Mme CHABLE GAUZY  
M. CARILLO en faveur de M. BOUISSEREN  
Mme FONS VINCENT en faveur de Mme ROMÉRO  
M. MUNOZ en faveur de M. CONTE  
M. PLANCHERON en faveur de M. FÉVRIER

**ABSENTES:** Mlle VAN ELST, Mme ALQADI NASSAR

### DENOMINATION D'UN SQUARE, "square Bir-Hakeim"

#### Rapporteur : M. Bouisseren

Afin de donner une dimension historique au 70<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de BIR-HAKEIM, il est proposé de dénommer « Square Bir-Hakeim » l'espace public situé entre le rond point d'accès à l'Hôtel du Golf et l'Hôtel du golf.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, adopte la proposition de M. Bouisseren à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le ..... 6.12.2012 .....  
et publication  
le ..... 6.12.2012 .....